

4MSSA 2023-2024 : calendrier du travail de maturité spécialisée (TMsp)

Lundi 27 novembre 2023 : Prise de contact du candidat avec le maître répondant désigné par le gymnase.

Décembre 2023 : Lancement du TMsp. Une première rencontre permet de définir les objectifs du TMsp et les modalités du suivi.

Vendredi 12 janvier 2024 : Remise d'une partie générale (motivations et description de l'institution socio-sanitaire dans laquelle le stage spécifique est effectué). Le maître prend contact avec le répondant « métier » dont le candidat lui aura transmis les coordonnées.

3^e semaine de janvier 2024 : Rencontre du candidat avec le maître répondant du gymnase afin de s'entendre sur la définition du sujet du TMsp envisagé au sein de l'institution.

De mi-janvier 2024 à fin février 2024 : Contacts réguliers du candidat avec le maître répondant pour vérifier l'avancement du travail.

Vendredi 26 février 2024 : Remise d'une première version du TMsp au maître répondant.

Vendredi 22 mars 2024 : Remise d'une seconde version du TMsp au maître répondant.

Vendredi 3 mai 2024 : Remise de la version définitive du travail de maturité spécialisée en deux exemplaires (un pour le maître répondant du gymnase et un pour le répondant « métier »). Une version informatique en format pdf sera transmise au gymnase par l'élève. La procédure ad hoc sera transmise à l'élève par courriel.

Entre le 13 mai et le 31 mai 2024 : Défense orale du travail de maturité spécialisée. La date est choisie par le maître répondant du gymnase en accord avec le répondant « métier » (qui joue le rôle d'expert) et le candidat. La durée de la défense orale est de 30 minutes, dont 10 minutes sont réservées aux questions.